

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 14–17 novembre 2011**

## **PROJETS DE PROGRAMMES DE PAYS**

**Point 7 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2011/7/3**

24 octobre 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

## **PROJET DE PROGRAMME DE PAYS RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 200331 (2012–2016)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD\*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attachée de liaison, ODD: Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

## RÉSUMÉ

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, la République centrafricaine est en proie à d'incessants troubles civils et à une instabilité politique. Pays à faible revenu et à déficit vivrier, il se classait en 2010 à la 159<sup>ème</sup> place sur les 169 pays couverts par l'indicateur du développement humain. Son produit intérieur brut est de 454 dollars É.-U. par habitant.

La pauvreté, l'insécurité alimentaire et la dénutrition sont très répandues: 62 pour cent de la population vivent sous le seuil de pauvreté; 30 pour cent des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire; le taux moyen de malnutrition aiguë globale est de 10 pour cent; la malnutrition chronique atteint 37 pour cent. Le taux de scolarisation dans le primaire s'est amélioré, passant de 55 pour cent en 2003 à 63 pour cent en 2010, mais seulement 36 pour cent des enfants terminent le cycle scolaire. La capacité à concevoir et mettre en place des services sociaux reste extrêmement limitée.

Suite aux recommandations issues d'une mission d'évaluation préalable conduite par le PAM en 2011, il est prévu au titre du programme de pays proposé de poursuivre l'assistance alimentaire tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités au niveau national, afin de bien établir les rôles et les responsabilités de tous les intervenants.

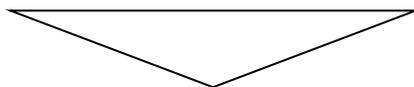
Le programme de pays sera centré sur:

- le soutien à l'éducation par le biais des repas scolaires;
- l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes enceintes et des mères allaitantes ainsi que des enfants de moins de 5 ans; et
- le renforcement de la capacité des institutions nationales à prendre en charge les programmes.

Il sera mis en œuvre dans les zones où l'insécurité, les faibles moyens dont dispose le Gouvernement et le mauvais état de l'infrastructure posent de graves problèmes. L'irrégularité des financements et les ruptures de la filière d'approvisionnement, la faible capacité logistique et les malversations constituent de sérieux risques. Pour les atténuer, le PAM renforcera les mécanismes de contrôle interne, de coordination et de communication, notamment avec les pouvoirs publics et les bénéficiaires, de manière à en faire des acteurs bien informés et capables de contribuer à l'obtention de résultats.

Le programme de pays est aligné sur le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté établi par le Gouvernement pour 2011–2015 et sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2012–2016. Il contribuera aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4 et 5 et il concourt aux Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM.

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil prend note du projet de programme de pays République centrafricaine 200331 (2012–2016) (WFP/EB.2/2011/7/3), lequel requiert 13 254 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 23,4 millions de dollars E.-U., et autorise le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## ANALYSE DE LA SITUATION

1. La République centrafricaine est un vaste pays enclavé comptant 4,4 millions d'habitants<sup>1</sup>. Malgré le potentiel élevé qu'offrent ses ressources naturelles, le pays reste l'un des dix plus pauvres de la planète, se situant au 159<sup>ème</sup> rang des 169 pays figurant dans le rapport sur le développement humain pour 2010<sup>2</sup>. Contrairement au Soudan et au Tchad qui sont ses voisins, cela fait des décennies que la République centrafricaine ne cesse de reculer dans le classement établi selon l'indice de développement humain.

### Situation politique

2. Depuis son accession à l'indépendance en 1960, la République centrafricaine a été le théâtre de nombreux conflits armés, y compris de rébellions et de coups d'État au cours des 20 dernières années, ce qui a contribué à la dégradation des conditions de vie. Le "dialogue politique inclusif" de 2008 a été couronné par l'Accord de paix global conclu entre les principaux groupes rebelles et le Gouvernement, qui établissait le cadre du retour à la paix et à la stabilité. Cet accord prévoyait le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des groupes politico-militaires ainsi que l'organisation d'élections présidentielles et parlementaires en janvier 2011.
3. Bien que tous les groupes rebelles aient signé l'accord, les consultations et le processus de désarmement que celui-ci prévoyait n'ont pas encore abouti au retour durable de la paix et de la stabilité dans l'ensemble du pays. Le Gouvernement a manifesté sa ferme volonté d'y parvenir par le dialogue, l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de l'État de droit. Les partenaires du Gouvernement et la communauté internationale s'emploient actuellement à trouver des solutions aux problèmes d'insécurité et d'instabilité qui continuent de sévir dans le pays, particulièrement dans le sud-est.
4. Ces dernières années, les affrontements qui ont éclaté dans les régions du centre, du nord-ouest et du sud-est, pour des raisons et selon une dynamique différentes selon les régions, ont mis aux prises les forces gouvernementales, des anciens groupes rebelles et des nouveaux ainsi que des groupes locaux d'autodéfense<sup>3</sup>. Les violences ont entraîné le déplacement à l'intérieur du pays de 177 000 personnes<sup>4</sup> et contraint 138 000 habitants à chercher refuge dans le sud du Tchad, au Soudan et dans l'est du Cameroun<sup>5</sup>.
5. La République centrafricaine subit aussi le contrecoup des conflits au Soudan, au Tchad et en République démocratique du Congo. L'indépendance de la République du Soudan du Sud et les élections présidentielles qui doivent se tenir prochainement en République démocratique du Congo pourraient conduire à un regain de violence et provoquer un nouvel afflux de réfugiés en République centrafricaine.

---

<sup>1</sup> Projections démographiques de 2009 à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat de 2003.

<sup>2</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. 2010. *Rapport 2010 sur le développement humain*.

<sup>3</sup> Par exemple, les affrontements entre les ethnies Kara, Goula et Rounga, d'une part, et des éleveurs transhumants armés, d'autre part, ont provoqué le déplacement de plus de 10 000 personnes dans la préfecture de Vakaga en 2009.

<sup>4</sup> République centrafricaine, Appel global 2010.

<sup>5</sup> Équipe des partenaires humanitaires et de développement. Données sur les déplacements centrafricains, juillet 2009.

## Contexte économique

6. Les conflits armés ont entraîné la destruction de l'infrastructure économique et sociale de base. La République centrafricaine est un pays à faible revenu et à déficit vivrier ayant un produit intérieur brut (PIB) de 454 dollars par habitant<sup>6</sup>. L'économie est dominée par le secteur agricole, qui comptait pour 52 pour cent du PIB en 2008. L'agriculture de subsistance et l'élevage, les deux principales activités, représentent respectivement 29 et 13 pour cent du PIB et font vivre 70 pour cent des ménages ruraux. Plus de 70 pour cent des femmes travaillent dans l'agriculture; les femmes rurales sont responsables de la sécurité alimentaire quotidienne et du bien-être nutritionnel de leur famille.
7. Les données issues de l'enquête sur les ménages indiquent que 62 pour cent de la population vivaient au-dessous du seuil de pauvreté en 2008. Cette moyenne nationale masque un fort écart au détriment des campagnes où le taux est de 69 pour cent. Les préfectures du nord-ouest<sup>7</sup> concentrent la plus forte proportion de ménages pauvres et très pauvres.
8. Sous l'effet conjugué des crises financière, énergétique et alimentaire mondiales, l'économie a accusé une baisse de 2,2 pour cent en 2008. La crise financière a provoqué une forte chute de la demande extérieure nette et les exportations ont reculé de 23 pour cent entre 2008 et 2009. Cette conjoncture a entraîné la fermeture de nombreuses entreprises dans le secteur forestier et le secteur minier, qui produisent ensemble plus de 80 pour cent des recettes d'exportation. La baisse des cours du coton et du café, qui sont les principales cultures de rapport dans le sud, est à l'origine de nombreuses pertes d'emploi.

## Sécurité alimentaire

9. L'agriculture et l'élevage occupent près de 80 pour cent de la population active, contribuent pour 52 pour cent au PIB et représentent 43 pour cent des exportations. La République centrafricaine est dotée d'un potentiel agricole considérable, jouit d'un climat favorable et compte 15 millions d'hectares de terres fertiles, dont seulement 700 000 sont cultivés. Les denrées traditionnelles de base sont le manioc, le maïs et le riz mais les agriculteurs sont peu incités à développer leur production au-delà des besoins de subsistance. La productivité est freinée par divers facteurs, dont l'insécurité, les carences de l'infrastructure routière, l'état embryonnaire des circuits de commercialisation, la pénurie d'intrants agricoles et de dispositifs d'irrigation, l'exiguïté des exploitations, la faible diversification des cultures, le manque d'investissements et de services de soutien. La dégradation de l'économie aggrave encore l'insécurité alimentaire.
10. Au niveau national, 30 pour cent des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire<sup>7</sup>. On note d'importantes disparités selon les couches sociales et les préfectures; les ménages les plus durement touchés vivent dans les zones de conflit du nord, du nord-ouest, du centre et du sud-est, qui sont actuellement couvertes par l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200050 "Assistance aux populations touchées par les conflits armés en République centrafricaine et dans la sous-région". L'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée en 2009 indique que quatre préfectures dans le sud du pays – Kémo, Basse-Kotto, Ouaka et Lobaye – ont des niveaux d'insécurité alimentaire pires ou similaires à la moyenne nationale, de sorte qu'elles sont également ciblées dans le présent projet de programme de pays<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Banque mondiale <http://data.worldbank.org/indicator/ny.gdp.pcap.cd> (2009).

<sup>7</sup> Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité en République centrafricaine, 2009.

11. La pauvreté et l'insécurité alimentaire vont de pair: 85 pour cent des ménages très pauvres sont confrontés à l'insécurité alimentaire<sup>7</sup>. L'instabilité qui règne dans les zones touchées par les conflits a sérieusement perturbé les activités agricoles et le commerce, entraînant une baisse de la production qui s'est traduite par de faibles disponibilités alimentaires. Les déplacements de population du nord vers le sud ont exercé une forte pression sur les marchés des produits alimentaires, aggravant encore le problème du pouvoir d'achat et de l'accès aux vivres dans le sud. L'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité montre que les prix de l'huile, du mil, du maïs, du riz et du pain ne sont pas revenus aux niveaux d'avant la crise (2008). Ces facteurs ont accru l'insécurité alimentaire des ménages à faible revenu, qui consacrent 74 pour cent de leur budget à l'alimentation.

## Santé et nutrition

12. L'enquête en grappes à indicateurs multiples<sup>8</sup> plus récente fait apparaître un taux moyen de malnutrition aiguë globale de 10 pour cent – considéré comme "sérieux" – avec des valeurs s'échelonnant entre 3 et 13 pour cent selon les préfectures. La malnutrition chronique atteint le taux alarmant de 38 pour cent à l'échelon national. On constate une prévalence des troubles dus à une carence en iode; seulement 62 pour cent des ménages consomment du sel iodé, contre une moyenne régionale de 72 pour cent<sup>9</sup>.
13. La mauvaise situation sanitaire, alimentaire et nutritionnelle s'explique par toute une série de causes, dont l'insécurité alimentaire, l'accès insuffisant aux soins de santé, des pratiques inadéquates en ce qui concerne l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et les soins qui leur sont prodigués, des problèmes d'eau et d'assainissement, une forte prévalence de l'infection par le VIH et un climat général d'insécurité sur le plan socio-politique.
14. Toutes les activités visant la santé et la nutrition s'inscrivent dans le Plan national de développement sanitaire pour 2004–2016. Le Gouvernement procède actuellement à la formulation d'une politique nationale de la nutrition destinée à guider toutes les activités dans ce domaine. Le nouveau protocole national sur la nutrition est en cours de distribution à toutes les parties prenantes afin d'assurer l'harmonisation et l'efficacité du traitement de la malnutrition aiguë sévère et de la malnutrition aiguë modérée.

## Éducation

15. Le Gouvernement s'est doté d'un Plan d'action national (2004–2015) qui prône l'Éducation pour tous, mais le système éducatif est en crise. Les troubles civils ont désorganisé les écoles: il y a moins d'enseignants qualifiés, l'infrastructure et les équipements sont dégradés, et l'investissement fait défaut. L'éducation reçoit seulement 1,45 pour cent du budget de l'État, dont 50 pour cent sont destinés à l'enseignement primaire.
16. Le taux brut de scolarisation est de 84 pour cent en zone rurale et de 111 pour cent en zone urbaine. Le taux net de scolarisation dans les écoles primaires a progressé, passant de 55 pour cent en 2003 à 63 pour cent en 2010, mais seulement 36 pour cent<sup>10</sup> des élèves achèvent le cycle primaire, et le taux moyen d'abandon est de 11 pour cent pour les garçons

---

<sup>8</sup> En 2006.

<sup>9</sup> UNICEF, 2008.

<sup>10</sup> UNICEF. *Tableau de bord de l'éducation 2008-2009*.

et de 13 pour cent pour les filles<sup>7</sup>. Dans les minorités peule<sup>11</sup> et pygmée, 5 pour cent seulement des enfants fréquentent l'école<sup>12</sup>. Il convient de noter que l'éducation publique est gratuite et que l'enseignement primaire est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 14 ans.

17. Le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) met l'accent sur l'éducation puisqu'il fait de la promotion du capital humain et des services sociaux de base une priorité stratégique. Il vise à instaurer l'éducation primaire universelle, améliorer la qualité de l'enseignement, mettre en place des programmes d'alphabétisation et des cours de formation professionnelle, et professionnaliser l'enseignement supérieur. À cet effet sont prévues la construction et la remise en état d'établissements scolaires, la fourniture d'équipements et de matériel pédagogique, ainsi que le recrutement et la formation d'enseignants. Les repas scolaires sont considérés comme un puissant outil pour promouvoir la scolarisation, l'assiduité et l'achèvement des études.

---

## ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

18. Au cours des 30 dernières années, le PAM et la République centrafricaine ont acquis de solides connaissances en matière de sécurité alimentaire, accumulé une vaste expérience sur le terrain et élaboré des cadres institutionnels avec les diverses parties prenantes. À ces avantages comparatifs s'ajoutent un système logistique fiable et la capacité d'assurer des services de transport aérien sûrs pour la communauté d'aide humanitaire.
19. Depuis 2005, le PAM a fourni des vivres à quelque 423 000 bénéficiaires en moyenne par an dans des zones caractérisées par une très forte insécurité alimentaire, au moyen des outils suivants: distributions générales de vivres, repas scolaires, activités Vivres pour la création d'avoirs, et soutien nutritionnel aux groupes vulnérables, notamment les femmes enceintes et les mères allaitantes, les enfants de moins de 5 ans, les ménages touchés par le VIH et les malades de la tuberculose.
20. Le projet de développement 103610 en cours "Appui à l'éducation pour tous et à la santé" apporte une assistance alimentaire aux: i) écoles primaires; ii) structures préscolaires; et iii) centres de récupération nutritionnelle et centres de santé maternelle et infantile. Il prend fin en décembre 2011.
21. Dans le cadre du projet de développement 103610 et du projet de développement 53870 qui l'a précédé, les activités nutritionnelles du PAM ciblaient les enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée et étaient principalement exécutées par l'intermédiaire des centres de santé publique. Les missions d'évaluation préalable ont souligné la nécessité d'une participation appropriée des parties prenantes et du renforcement des capacités. Les rapports sur les opérations préconisaient la mise en place par les autorités d'un système de suivi et d'évaluation pour améliorer l'exécution.
22. En mai 2011, l'évaluation des activités d'alimentation scolaire du PAM dans le cadre du projet de développement 103610 a conclu que l'assistance alimentaire était justifiée par les faibles taux de scolarisation et la forte incidence de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Toutefois, l'absence d'un système solide de suivi et d'évaluation, la rotation rapide du personnel éducatif en ont entravé l'efficacité. Les recommandations issues de l'évaluation préconisaient de: i) recentrer les efforts sur les écoles des zones pauvres exposées à l'insécurité alimentaire où les taux de scolarisation et de poursuite des études

---

<sup>11</sup> Groupe ethnique nomade.

<sup>12</sup> République centrafricaine, Rapport de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, mai 2010.

sont faibles; ii) élaborer une politique nationale d'alimentation scolaire de manière à renforcer la coordination avec les autorités et à amorcer le processus d'appropriation des activités.

23. L'IPSR 200050 (2010–2011) se déroule dans des zones touchées par les conflits. Elle vise à répondre aux besoins alimentaires de base des personnes déplacées, des rapatriés et des réfugiés, ainsi qu'à assurer une alimentation complémentaire appropriée pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition, et les personnes vivant avec le VIH en situation d'insécurité alimentaire. En outre, l'IPSR rétablit et protège les moyens de subsistance, restaure les moyens de production des populations accueillant des déplacés et des rapatriés, et fournit des repas scolaires aux enfants des zones touchées par les conflits.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

24. Les composantes du projet de programme de pays correspondent à la priorité 3 du DSRP<sup>13</sup> et à la priorité 2 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2012–2016<sup>14</sup>. Ces composantes sont le fruit de consultations avec les partenaires gouvernementaux, l'Équipe de pays des Nations Unies, diverses organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales travaillant dans le secteur de l'éducation et de la nutrition, certaines associations et la communauté des donateurs, d'où est ressorti que la nutrition et l'éducation devaient être les priorités des futures activités de développement du PAM dans le pays.
25. Le programme de pays contribue aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 1 à 5<sup>15</sup>, en faisant de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'éducation, à la santé et à la nutrition des priorités considérées comme déterminantes pour la croissance. Il est en phase avec les Objectifs stratégiques 4 et 5<sup>16</sup> du PAM, et reflète sa politique en matière de problématique hommes-femmes<sup>17</sup> étant donné qu'il prend directement en compte les besoins alimentaires et nutritionnels des femmes et prône leur autonomisation. Une IPSR<sup>18</sup> répondra aux besoins humanitaires persistants des déplacés, des réfugiés, des rapatriés, des écoliers et autres groupes vulnérables dans les zones touchées par les conflits du nord, du nord-ouest et du sud-est du pays.

<sup>13</sup> Les priorités énoncées dans le DSRP II sont les suivantes: 1 – Consolidation de la paix et réforme du secteur sécuritaire; 2 – Bonne gouvernance et État de droit; 3 – Développement du capital humain et des services sociaux essentiels (santé, nutrition, éducation); 4 – Croissance économique et développement durable; et 5 – Environnement: changements climatiques et énergies renouvelables.

<sup>14</sup> Fondées sur celles du DSRP II, les priorités fixées dans le PNUAD sont les suivantes: 1 – Consolidation de la paix, renforcement de la bonne gouvernance, sécurité et État de droit; 2 – Investissement dans le capital humain, y compris la lutte contre le VIH/sida; et 3 – Promotion du développement durable et équitable.

<sup>15</sup> OMD 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; OMD 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous; OMD 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; OMD 4 – Réduire la mortalité infantile; et OMD 5 – Améliorer la santé maternelle.

<sup>16</sup> Objectif stratégique 4 du PAM – Réduire la faim chronique et la dénutrition; Objectif stratégique 5 – Renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

<sup>17</sup> *Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la recherche de solutions aux problèmes de la faim et de la malnutrition (WFP/EB.1/2009/5-A/Rev.1).*

<sup>18</sup> La prochaine IPSR débutera en janvier 2012.

26. Le programme de pays s'articule autour de deux composantes en faveur de l'éducation et de la nutrition: les repas scolaires apporteront un soutien à l'éducation dans les structures préscolaires et les écoles primaires de quatre préfectures, et appuieront les campagnes visant à promouvoir l'éducation des filles et des minorités; les activités nutritionnelles seront destinées à améliorer l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes dans huit préfectures. Pour que le programme de pays ait plus de chances de se pérenniser et d'être internalisé, le PAM appuiera le renforcement des capacités au travers de la formulation de politiques, de la consolidation des institutions et de formations portant sur l'exécution des projets, le suivi et l'évaluation, les achats de produits alimentaires et la logistique.
27. Le programme de pays a plusieurs objectifs spécifiques:
- relever les taux d'inscription et d'assiduité dans les structures préscolaires et les écoles primaires appuyées par le PAM, et réduire les taux d'abandon chez les garçons et les filles (Objectif stratégique 4);
  - améliorer l'état nutritionnel des femmes, filles et garçons ciblés (Objectif stratégique 4);
  - renforcer les capacités nationales à gérer les programmes comportant une assistance alimentaire (Objectif stratégique 5).
28. Le programme de pays ciblera les préfectures de Kémo, Basse-Kotto, Ouaka, Lobaye, Nana Mambéré, Ombella-M'Poko, Mambéré-Kadéi et Sangha-Mbaere, ainsi que les zones périurbaines de Bangui. Il complétera les activités de la prochaine IPSR qui couvrira les préfectures de Ouham Pendé, Nana Gribizi, Ouham, Bamingui-Bangoran, Vakaga, Haute Kotto et Haut-Mbomou.

### **Composante 1: Éducation primaire et préscolaire en milieu rural**

29. Le PAM fournira des repas chauds quotidiens aux écoliers des zones rurales de trois préfectures méridionales – à savoir Basse-Kotto, Ouaka et Lobaye – où le niveau d'insécurité alimentaire dépasse 28 pour cent et où les taux de scolarisation sont inférieurs à la moyenne nationale qui est de 63 pour cent<sup>19</sup>. Compte tenu des taux de scolarisation extrêmement bas des minorités peule et pygmée, des repas scolaires seront également distribués dans les zones rurales de la préfecture de Nana-Mambéré<sup>20</sup>, où ces populations sont concentrées.
30. Au cours de la période visée par le programme de pays, 4 800 enfants d'âge préscolaire et 85 000 écoliers du primaire recevront un repas chaud<sup>21</sup> pendant 165 jours d'école par an. La ration se composera de céréales, de légumes secs, d'huile végétale et de sel iodé.
31. Cette composante sera mise en œuvre en coordination avec le Ministère de l'éducation, et le rôle des autorités dans la gestion et l'exécution des activités correspondantes s'accroîtra peu à peu. Le PAM encouragera aussi les populations locales à faire des contributions afin d'assurer la qualité des repas scolaires.

---

<sup>19</sup> L'annexe III montre le ciblage géographique de la composante repas scolaires.

<sup>20</sup> La préfecture Nana-Mambéré enregistre un taux net de scolarisation de 47 pour cent et le niveau d'insécurité alimentaire y est de 18 pour cent.

<sup>21</sup> En République centrafricaine, la journée d'école dure une demi-journée.

32. Le PAM appuiera la création et le déploiement d'une unité chargée de l'alimentation scolaire au sein du Ministère de l'éducation, afin de mettre en place:
- un service administratif autonome capable de mettre en œuvre la politique d'alimentation scolaire;
  - des systèmes solides de contrôle et de suivi et évaluation;
  - des conditions propices pour assurer la gestion des activités, leur prise en charge par les autorités et leur pérennité; et
  - les fondements d'un programme d'alimentation scolaire reposant sur la production locale dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, ainsi que des liens renforcés avec le secteur agricole grâce au développement des achats locaux.
33. Le PAM continuera d'encourager la création de jardins scolaires et de potagers pour compléter ses propres produits alimentaires. Compte tenu de l'engagement de la République centrafricaine dans le processus du Programme intégré<sup>22</sup>, on s'attachera dans le cadre du programme de pays à étudier les possibilités d'établir des liens entre les organisations d'agriculteurs et les écoles. On cherchera à élargir les débouchés pour les denrées produites sur place en privilégiant les achats locaux.
34. Chaque fois que possible, pour optimiser les synergies avec la composante nutrition, il est prévu au titre du programme de pays:
- de distribuer des aliments enrichis – farine de maïs, sel iodé et huile végétale;
  - d'utiliser les écoles comme plate-forme pour l'éducation de base en matière de nutrition et d'hygiène;
  - de favoriser les synergies entre les personnels des écoles et des centres de santé;
  - de mettre sur pied des campagnes de déparasitage et d'optimiser les repas scolaires; et
  - d'organiser des démonstrations culinaires à l'intention des parents et des associations féminines.

## **Composante 2: Santé et nutrition maternelles et infantiles**

35. La composante nutrition du présent programme de pays comprendra trois éléments: i) la supplémentation alimentaire généralisée pour prévenir la malnutrition chronique; ii) la supplémentation alimentaire ciblée pour traiter la malnutrition aiguë modérée; et iii) la distribution de rations aux soignants pour réduire les taux d'abandon du traitement chez les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère hospitalisés dans les centres de santé. À la lumière des enseignements tirés des interventions précédentes, la composante nutrition sera axée sur le suivi et l'évaluation dans le but d'améliorer l'efficacité des programmes.

---

<sup>22</sup> Le pacte du Programme intégré a été signé en avril 2011. Le PAM, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ainsi que d'autres acteurs du développement appuieront la mise en œuvre de la stratégie, en portant une attention particulière aux questions liées à la production alimentaire et à la faim.

36. *Prévention de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 2 ans:* la supplémentation alimentaire généralisée s'adressera à toutes les femmes enceintes et mères allaitantes ainsi qu'aux enfants de moins de 2 ans – c'est-à-dire pendant les 1 000 premiers jours de la vie à compter de la conception – dans les zones ciblées où les taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans dépassent 40 pour cent. Afin de remédier aux causes sous-jacentes de la malnutrition chronique, un supplément nutritionnel à base de lipides<sup>23</sup> sera distribué pendant les six mois de la période de soudure allant d'avril à septembre. Les interventions seront complétées par des actions de sensibilisation diffusant des messages sur la nutrition, la santé, l'hygiène et l'alimentation des nourrissons et des enfants, et s'accompagneront d'un suivi de la croissance et de campagnes de déparasitage. La supplémentation alimentaire généralisée sera mise en œuvre dans les préfectures de Kém, Ombella-M'Poko, Lobaye, Mambéré-Kadéï, et les zones périurbaines de Bangui; le ciblage pourra être ajusté si les données issues de l'enquête en grappes à indicateurs multiples actuellement en cours signalent des changements significatifs dans la répartition géographique de la malnutrition chronique. Les agents de santé ou des ONG distribueront des rations mensuelles aux centres de santé ou auprès des populations. Le groupe ciblé devrait se composer de 10 200 femmes enceintes et mères allaitantes et 20 300 enfants âgés de 6 à 23 mois chaque année. La supplémentation alimentaire généralisée constitue pour la République Centrafricaine une nouvelle approche qui pourra être élargie.
37. *Traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de 5 ans:* Dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale dépassent 10 pour cent, la supplémentation alimentaire ciblée s'adressera aux enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë modérée. Le traitement sera conforme au protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë, y compris en ce qui concerne les critères d'admission et de sortie, la composition et la distribution des rations, les activités de soutien et les comptes rendus<sup>24</sup>. Initialement, le ciblage portera sur les centres de santé des préfectures de Lobaye, Mambéré-Kadéï, Nana-Mambéré, Sangha-Mbaere, Ouaka et Basse-Kotto.
38. Environ 13 500 enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition seront traités chaque année pendant une période de 90 jours par an, conformément au protocole national. Lors des visites bimensuelles aux centres, une ration à emporter de supplément nutritionnel prêt à consommer sera distribuée. Les habitudes locales, les contraintes logistiques et les réalités opérationnelles font des suppléments nutritionnels prêts à consommer l'option la plus appropriée. Lors des visites aux centres de supplémentation alimentaire, les agents de santé suivront la croissance des enfants, donneront des conseils adaptés à leur état nutritionnel, veilleront à la prise systématique du traitement tel que précisé dans le protocole et distribueront la ration. Les centres de santé seront encouragés à organiser des activités de sensibilisation, des démonstrations culinaires et des séances de discussion avec les bénéficiaires. Dans la mesure du possible, on effectuera un dépistage régulier auprès

---

<sup>23</sup> Conformément aux principes du Mouvement des 1 000 jours et de l'Initiative en faveur du renforcement de la nutrition, cette ration apportera une faible dose de suppléments nutritionnels à base de lipides aux femmes et une forte dose aux enfants.

<sup>24</sup> Les critères d'admission et de sortie du programme de supplémentation alimentaire ciblée sont ceux du protocole national: l'admission pour les enfants âgés de 6 à 59 mois est basée sur un indice poids-taille en Z-score > -3 ET et < -2 ET, et un périmètre brachial > 115 mm et < 120 mm; pour les femmes enceintes à partir du sixième mois de grossesse ou les mères allaitantes ayant un enfant âgé de moins de 6 mois, elle est basée sur un périmètre brachial < 210 mm. La sortie pour les enfants âgés de 6 à 59 mois est basée sur un indice poids-taille en Z-score >= -2 constaté lors de deux visites consécutives, un gain de poids moyen de 15 pour cent et une participation au programme de trois mois au maximum; pour les femmes enceintes et les mères allaitantes, elle se base sur un périmètre brachial > 225 mm lors de deux visites consécutives.

des enfants qui fréquentent les centres et les ONG se chargeront du dépistage au niveau des populations, ce qui encouragera le recours aux services du programme et contribuera à améliorer le taux de prise en charge.

39. *Appui au traitement de la malnutrition aiguë sévère*: les mères des enfants âgés de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë sévère et de complications médicales qui doivent être hospitalisés dans les centres d'alimentation thérapeutique recevront une ration destinée aux soignants. L'idée est de donner aux soignants une incitation à rester au centre pendant la durée du traitement de l'enfant.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ</b>				
<b>Composante</b>	<b>Activité</b>	<b>Hommes/ garçons</b>	<b>Femmes/ filles</b>	<b>Total</b>
Éducation primaire et préscolaire en milieu rural	Structures préscolaires	2 367	2 425	<b>4 800</b>
	Écoles primaires	49 567	35 747	<b>85 000</b>
Santé et nutrition maternelles et infantiles	Supplémentation alimentaire généralisée: femmes enceintes/mères allaitantes	–	51 000	<b>51 000</b>
	Supplémentation alimentaire généralisée: enfants 6-23 mois	50 547	50 953	<b>101 500</b>
	Supplémentation alimentaire ciblée: enfants 6–59 mois	33 615	33 885	<b>67 500</b>
	Rations pour les soignants	–	5 000	<b>5 000</b>
<b>TOTAL*</b>		<b>136 097</b>	<b>179 009</b>	<b>314 800</b>

\* Le total des bénéficiaires correspond aux chiffres cumulés pour les cinq années du programme de pays.

<b>TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE PAR COMPOSANTE (g/personne/jour)</b>						
Type d'aliment	Composante 1: Éducation primaire et préscolaire en milieu rural		Composante 2: Santé et nutrition maternelles et infantiles			
	Structures préscolaires	Écoles primaires	Supplémentation alimentaire généralisée: femmes enceintes/ mères allaitantes	Supplémentation alimentaire généralisée: enfants 6–23 mois	Supplémentation alimentaire ciblée: enfants 6–59 mois	Rations pour les soignants
Plumpy'doz®	–	–		46,3		–
Nutributter®			20			
Plumpy'Sup®	–	–	–	–	92	–
Céréales	80	120	–	–	–	450
Légumes secs	20	30	–	–	–	60
Mélange maïs-soja	–	–	–	–	–	50
Huile végétale	10	15	–	–	–	25
Sel	3	3	–	–	–	5
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>168</b>	<b>20</b>	<b>46,3</b>	<b>92</b>	<b>590</b>
<b>Total kcal/jour</b>	<b>443,5</b>	<b>665,2</b>	<b>108</b>	<b>260</b>	<b>500</b>	<b>2 234</b>
% de kcal d'origine protéinique	10,1	10,1	9,6	9,6	10	10,6
% de kcal d'origine lipidique	26,4	26,4	58,3	58,3	59,2	17,6
Nombre de jours d'alimentation par an ou par mois	165	165	180	180	90	30

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN ALIMENTS, PAR ACTIVITÉ (en tonnes)</b>						
Type d'aliment	Éducation primaire et préscolaire en milieu rural		Santé et nutrition maternelles et infantiles			
	Structures préscolaires	Écoles primaires	Supplémentation alimentaire généralisée: femmes enceintes/ mères allaitantes	Supplémentation alimentaire généralisée: enfants 6–23 mois	Supplémentation alimentaire ciblée: enfants 6–59 mois	Rations pour les soignants
Plumpy'doz®	–	–	–	845,9	–	–
Nutributter®	–	–	183,6	–	–	–
Plumpy'Sup®	–	–	–	–	558,9	–
Céréales	298,3	7 968,0	–	–	–	67,5
Légumes secs	74,5	1 992,0	–	–	–	9,0
Mélange maïs-soja	–	–	–	–	–	7,5
Huile végétale	37,2	996,0	–	–	–	3,7
Sel	11,0	199,2	–	–	–	0,7
<b>TOTAL</b>	<b>421,4</b>	<b>11 155,2</b>	<b>183,6</b>	<b>845,9</b>	<b>558,9</b>	<b>88,5</b>
Pourcentage du total des besoins	3	84	1	6	4	0,7

40. Les repas scolaires fourniront 30 pour cent des besoins énergétiques quotidiens. Le PAM vise à améliorer l'apport en micronutriments des écoliers par la consommation de céréales (farine de blé enrichie si possible), d'huile végétale enrichie à la vitamine A et D, et de sel iodé. Les parents fourniront du combustible, des condiments, des légumes, des céréales ou du manioc provenant des parcelles et jardins appartenant aux écoles et de leurs propres sources.
41. Les aliments les plus efficaces pour atteindre les objectifs du programme de pays sont les suppléments nutritionnels prêts à consommer, comme le Plumpy'Sup®, particulièrement adapté aux traitements de la malnutrition aiguë modérée, et les suppléments à base de lipides, comme le Plumpy'doz®, utilisé pour prévenir la malnutrition chronique. Ces produits ont pour atouts:
- de garantir des rations complètes au plan nutritionnel;
  - de faciliter la logistique, y compris le prépositionnement de stocks dans les zones reculées et inaccessibles pendant la saison des pluies;
  - de simplifier les modalités de mise en œuvre là où les capacités des centres de santé sont limitées;
  - d'avoir été utilisés avec succès par des partenaires en République centrafricaine.
42. Les produits composant les rations ont été approuvés dans le cadre du protocole national relatif à la nutrition et le Ministère de la santé et de la population s'est déclaré très favorable à leur utilisation. La taille des rations est conforme aux recommandations actuelles. Une ration mensuelle complète sera distribuée aux soignants qui fréquentent les centres d'alimentation thérapeutique.

---

## GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

43. *Coordination du programme:* quatre ministères sont associés au programme de pays, à savoir: le Ministère du plan et de l'économie; le Ministère de l'éducation; le Ministère de la santé et de la population; et le Ministère des affaires sociales. Un comité interministériel de haut niveau coordonnera l'ensemble du programme de pays et se réunira régulièrement pour passer en revue les résultats obtenus.
44. L'unité de gestion de l'aide alimentaire du Ministère du plan et de l'économie supervise l'ensemble de l'assistance alimentaire; c'est le principal interlocuteur du PAM pour ses activités dans le pays. Cette unité tiendra des réunions mensuelles avec les ministères techniques et fera le point avec le PAM tous les trois mois.
45. Le Ministère des affaires sociales sera responsable des activités dans les structures préscolaires, tandis que le Ministère de l'éducation assurera la coordination des activités dans les écoles primaires par l'intermédiaire de l'unité chargée de l'alimentation scolaire qui doit être créée au niveau national. Dans les écoles primaires, des comités de gestion des cantines composés de représentants des associations parents-enseignants, des directeurs d'établissement et des élèves seront chargés de la gestion courante, de la réception et du stockage des vivres, de la préparation des repas, de l'organisation de la participation des parents et de leur éventuelle contribution en main-d'œuvre ou en nature, de la tenue quotidienne des registres et de la mobilisation sociale.

46. Pour les activités nutritionnelles, le PAM collaborera directement avec la division de la santé des communautés rattachée au Ministère de la santé afin d'assurer une participation et une bonne coordination. Dans la mesure du possible, et en accord avec les services de santé, le PAM sous-traitera à des ONG certaines activités menées à l'échelon des communautés afin d'élargir la couverture et d'éviter de surcharger le personnel des centres de santé.
47. *Suivi et évaluation*: Les responsables désignés au sein des services décentralisés des ministères et les ONG partenaires assureront la coordination des activités au plan régional, en collaboration avec les quatre antennes locales du PAM. Les processus et outils du PAM appuieront les activités de suivi et d'évaluation des responsables ministériels, y compris l'établissement des rapports trimestriels et annuels. Pour mesurer l'efficacité des activités, il est prévu de conduire une enquête de référence en 2012, qui sera suivie d'une évaluation du portefeuille de pays en 2013, puis de son évaluation finale en 2016. Les évaluations seront conduites conjointement avec les parties prenantes du programme de pays et permettront de dégager des enseignements utiles pour la conception et l'exécution des programmes en cours et futurs.
48. Compte tenu de la faible capacité de suivi des activités nutritionnelles et des difficultés dans ce domaine, la collecte de données sera limitée à des indicateurs clés tels que les admissions et les sorties, et à certains indicateurs de performance comme les taux de récupération, de mortalité, d'abandon et de non-réaction au traitement.
49. *Renforcement des capacités*: Afin de faciliter le transfert des connaissances et de préparer le terrain pour que les autorités puissent prendre le relais, les ministères concernés recevront une assistance technique portant sur la conception et la planification des programmes, le ciblage des bénéficiaires, l'exécution, le suivi et l'évaluation, l'expédition, la livraison, le stockage et la distribution des produits, la tenue des registres et l'établissement des rapports.
50. Le PAM aidera le Ministère de l'éducation à élaborer une politique nationale d'alimentation scolaire et des plans d'action. Il appuiera la mise en place de l'unité de l'alimentation scolaire et des systèmes de suivi et évaluation, afin de garantir des normes minimales en matière de gestion, de ciblage et d'exécution. Le PAM nouera des partenariats avec des ONG locales pour soutenir les activités de renforcement des capacités des comités scolaires et redéfinir leurs rôles et leurs responsabilités.
51. Dans le but de promouvoir le programme d'alimentation scolaire issue de la production locale, le PAM s'efforcera à titre expérimental, d'établir des liens entre cantines scolaires et producteurs. En partenariat avec la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque mondiale et divers projets conduits par des ONG, le PAM déterminera les modalités de ses achats alimentaires locaux en s'appuyant sur les conclusions des études de marché.
52. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le PAM aideront le Ministère de la santé à élaborer une stratégie nationale de nutrition susceptible de garantir l'efficacité d'un programme de santé et de nutrition maternelles et infantiles (ciblage, critères d'admission et de sortie, stockage et manutention, distribution, et suivi et évaluation). Compte tenu du manque d'informations sur la nutrition, les institutions des Nations Unies collaboreront aux activités de surveillance nutritionnelle.

53. *Partenariats*: Les interventions essentielles à mettre en place pour l'éducation<sup>25</sup> amèneront divers organismes des Nations Unies<sup>26</sup>, ONG et ministères compétents à agir dans les domaines suivants: infrastructure, eau et assainissement, équipements et matériels éducatifs, repas scolaires, activités agricoles, et sensibilisation à la santé et à la nutrition. Dans les districts accusant des disparités entre les sexes, des campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociale encourageront l'éducation des filles et des minorités. Les activités nutritionnelles du PAM compléteront les programmes d'autres partenaires, notamment ceux des institutions des Nations Unies centrés sur d'autres causes de la malnutrition. Le PAM et l'UNICEF appuieront conjointement le traitement intégré de la malnutrition aiguë et, avec le Gouvernement et d'autres partenaires, réaliseront des enquêtes de suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition pour compléter l'enquête en grappes à indicateurs multiples.
54. *Risques liés au contexte*: Le principal risque lié au contexte serait une détérioration de l'environnement politique et sécuritaire: l'insécurité pourrait entraîner une dégradation de l'état nutritionnel des populations vulnérables. Le gouvernement et les partenaires internationaux s'attachent à consolider la paix et la stabilité (paragraphe 3).
55. *Risques liés au programme*: Les principaux risques liés au programme tiennent: i) aux contraintes logistiques; et ii) et à la faiblesse des moyens dont disposent le Gouvernement et les acteurs du développement pour apporter une assistance complémentaire. La logistique présente des difficultés particulières dans les zones cibles du programme de pays. Le PAM envisage de renouveler une partie de sa flotte de véhicules pour compléter celle des transporteurs privés. Le pays étant enclavé, il faudra étudier minutieusement les délais d'acheminement pour éviter les ruptures d'approvisionnement et procéder au prépositionnement de vivres avant la saison des pluies. Le PAM renforcera les mécanismes de coordination et de communication avec les autorités et les institutions s'occupant des bénéficiaires, de manière à ce qu'elles soient bien informées et puissent contribuer à la réalisation des résultats.
56. *Risques institutionnels*: Les principaux risques institutionnels sont: i) un financement irrégulier; et ii) des détournements de fonds. Le PAM préconisera la mise en place d'un comité conjoint Gouvernement/PAM qui sera chargé d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources et un plan d'action dans la perspective d'une internalisation progressive du programme. Le PAM et les autorités s'efforceront d'élargir l'éventail des donateurs et de rechercher des mécanismes de financement pluriannuels. Des visites régulières sur le terrain permettront de détecter et de prévenir d'éventuelles malversations. Le programme de pays inclut une stratégie de renforcement des capacités qui permettra d'améliorer sensiblement les mécanismes de contrôle au cœur même de l'administration. En interne, le PAM applique des mesures d'atténuation des risques et il met à jour la liste des risques à chaque évaluation des résultats.

---

<sup>25</sup> Il s'agit d'interventions visant à promouvoir l'accès à l'éducation en articulant les ressources destinées à l'éducation, à la santé, à la nutrition et à l'assainissement au sein des infrastructures scolaires existantes.

<sup>26</sup> PAM, UNICEF, FAO, OMS, Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour la population et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

57. *Dispositions relatives à la logistique:* Au nombre des problèmes logistiques notables figurent l'enclavement du pays et l'éloignement du port le plus proche (Douala au Cameroun); l'absence de réseau routier adéquat; l'instabilité de la situation sécuritaire; et des transports privés sous-développés. Le PAM est responsable de toutes les opérations de transport interne, de stockage et de manutention, ainsi que de l'acheminement des denrées par des transporteurs privés et par ses propres camions jusqu'aux points de livraison avancés. Les autorités fourniront les structures de stockage.
58. *Achats:* Selon les disponibilités, le PAM privilégiera les achats locaux et régionaux, pour des produits incluant par exemple de la farine de blé enrichie. Dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et d'autres projets de développement agricole, le PAM compte augmenter les achats de farine de maïs sur le marché local, dans une proportion qui devrait passer de 10 pour cent en 2012 à 30 pour cent en 2016, contribuant ainsi à la relance de l'agriculture et à la réduction de la pauvreté, tout en abaissant les coûts de transport.

## ANNEXE I-A

<b>RÉSUMÉ DU BUDGET (en dollars)</b>			
	<b>Composante 1</b>	<b>Composante 2</b>	<b>Total</b>
Produits alimentaires (en tonnes) <sup>1</sup>	11 564	1 690	<b>13 254</b>
Coût des produits alimentaires (en dollars)	7 012 573	3 041 044	10 053 617
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>7 012 573</b>	<b>3 041 044</b>	<b>10 053 617</b>
Transport extérieur			944 144
Transport terrestre, entreposage et manutention (total)			7 293 676
Autres coûts opérationnels directs			1 312 511
<b>Total des coûts opérationnels directs</b>			<b>19 603 948</b>
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir l'annexe I-B)			2 222 448
Coûts d'appui indirects <sup>3</sup> (7,0 pour cent)			1 527 848
<b>TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM</b>			<b>23 354 244</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation. Sa composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif fourni à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du programme de pays.

## ANNEXE I-B

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs recrutés au plan international	672 300
Personnel local – Administrateurs recrutés au plan national	51 938
Personnel local – Agents des services généraux	108 000
Personnel local – Personnel temporaire	300 375
Personnel local – Heures supplémentaires	12 000
Consultants internationaux	16 800
Consultants locaux	6 509
Volontaires des Nations Unies	156 900
Voyages officiels du personnel	202 783
<b>Total partiel</b>	<b>1 527 604</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Location des locaux	14 000
Charges (électricité, etc.)	290 000
Fournitures de bureau et autres consommables	24 500
Services de communication	31 000
Réparation et entretien du matériel	31 000
Frais d'exploitation et d'entretien des véhicules	85 000
<b>Total partiel</b>	<b>475 500</b>
<b>Dépenses d'équipement et autres coûts</b>	
Location de véhicules	122 400
Matériel de communication	35 755
Dépenses locales de sécurité	61 189
<b>Total partiel</b>	<b>219 344</b>
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>2 222 448</b>

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources requises
<b>Effet direct 3 du PNUAD (DSRP 3):</b> Les groupes vulnérables contribuent à la formulation et à l'exécution de programmes sociaux, ont accès aux services sociaux de base et en prennent à terme le contrôle	<b>Indicateurs d'effets directs du PNUAD</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de scolarisation dans le primaire (brut et net)</li> <li>➤ Taux d'achèvement du cycle primaire</li> <li>➤ Pourcentage de communes dotées de services de santé de qualité (SNMI, vaccination, etc.)</li> <li>➤ Pourcentage de structures sanitaires/écoles dotées de comités de gestion fonctionnels</li> </ul>	Contexte politique et sécuritaire propice  Part croissante du budget national affectée aux services sociaux	
<b>Composante 1: Éducation primaire et préscolaire en milieu rural</b>			
<b>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</b>			
<b>Effet direct 4.1</b> Amélioration de l'accès à l'éducation et valorisation du capital humain dans les écoles primaires et structures préscolaires appuyées par le PAM.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage annuel de variation du nombre d'inscriptions (filles et garçons) Cible: 3% d'augmentation annuelle pour 100% des écoles appuyées</li> <li>➤ Taux de fréquentation: nombre de jours de présence à l'école des filles et des garçons en pourcentage du nombre total de jours d'école Cible: 90% pour 80% des écoles appuyées</li> <li>➤ Taux d'abandon: nombre d'enfants qui ne terminent pas l'année scolaire en pourcentage du nombre total d'inscrits Cible: &lt; 4% pour 80% des écoles appuyées</li> </ul>	Aptitude du Gouvernement et des acteurs du développement à apporter des ressources complémentaires  Les stratégies nationales et les priorités relatives à l'éducation sont maintenues pour les cinq prochaines années  Stabilisation de la situation sécuritaire	<b>15,4 millions de dollars</b>
<b>Produit 4.1</b> 4.1.1 Des produits alimentaires de qualité sont distribués en quantité suffisante aux écoles appuyées  <b>Produit 4.2</b> 4.2.1 La couverture de la composante alimentation scolaire reflète le programme de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de filles et de garçons recevant des repas scolaires en pourcentage des chiffres prévus. Cible: 100%.</li> <li>➤ Quantité de vivres distribués, par catégorie, en pourcentage des volumes prévus</li> <li>➤ Nombre de filles et de garçons ayant reçu un traitement de déparasitage</li> <li>➤ Nombre d'écoles appuyées en pourcentage du nombre prévu.</li> </ul>	Financement suffisant pour le bon fonctionnement de la filière d'approvisionnement  Les enseignants qualifiés sont en nombre suffisant  Les parents participent aux activités relatives aux repas scolaires et les prennent en main	



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources requises
<b>Composante 2: Santé et nutrition maternelles et infantiles</b>			
<b>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</b>			
<b>Effet direct 4.3</b> Amélioration de l'état nutritionnel des femmes, filles et garçons ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence du retard de croissance chez les enfants ciblés de moins de 2 ans (rapport poids/âge).</li> </ul> Cible: réduction de 10% par an Indicateurs pour l'alimentation supplémentaire: <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de récupération &gt; 70%</li> <li>➤ Taux de mortalité &lt; 3%</li> <li>➤ Taux d'abandon &lt; 15%</li> <li>➤ Taux de non-réaction &lt; 5%</li> </ul>	Pas de choc majeur entraînant la dégradation de l'état nutritionnel des groupes vulnérables  Aptitude du Gouvernement et des acteurs du développement à apporter des ressources complémentaires  Les autres besoins de base sont couverts: services de santé et de soins, hygiène  Les politiques nationales en matière de santé et de nutrition sont maintenues pour les cinq prochaines années	<b>6,5 millions de dollars</b>
<b>Produit 4.2</b> Des vivres et produits non alimentaires de qualité sont distribués en quantité suffisante aux femmes, filles et garçons ciblés par les programmes de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, de garçons et de filles ayant reçu des vivres et des produits non alimentaires en pourcentage des chiffres prévus</li> <li>➤ Quantité de vivres distribués, par catégorie, en pourcentage des volumes prévus</li> <li>➤ Nombre de centres de santé appuyés</li> </ul>	Contributions financières versées en temps voulu et disponibilité des produits	



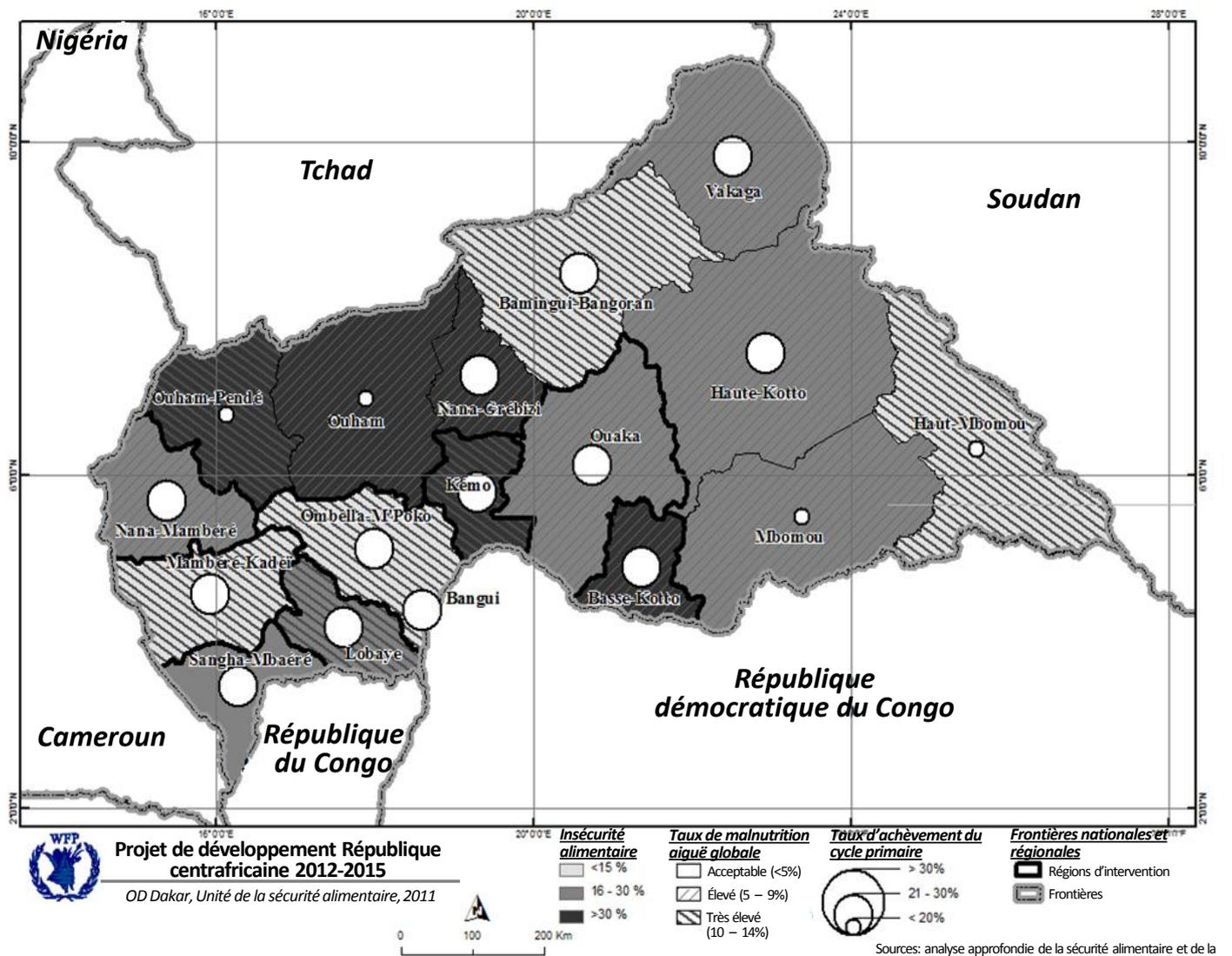
## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources requises
<b>Composantes 1 et 2: Renforcement des capacités</b>			
<b>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b>			
<b>Effet direct 5.1</b> 5.1.1 Les institutions publiques sont mieux à même de gérer les programmes d'alimentation scolaire 5.1.2 Le Gouvernement est mieux à même de concevoir, gérer et mettre en œuvre des plans nationaux d'alimentation scolaire et de nutrition 5.1.3 Accroissement des débouchés au niveau national grâce à la politique efficiente d'approvisionnement du PAM sur les marchés locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourcentage d'accroissement des ressources allouées à l'alimentation scolaire dans le plan d'action national</li> </ul> Cible: Accroissement de 10% par an <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Unité chargée de l'alimentation scolaire créée et opérationnelle d'ici 2016</li> <li>➤ Nombre de politiques et de programmes élaborés et mis en œuvre en matière d'alimentation scolaire et de nutrition</li> <li>➤ Quantités de produits alimentaires achetés localement en pourcentage des volumes distribués</li> </ul>	Le Gouvernement a les moyens de nommer du personnel et d'assurer un financement complémentaire, et il est disposé à le faire	<b>1,4 million de dollars</b>
<b>Produit 5.1</b> 5.1.1 Sensibilisation de tous les acteurs à la nécessité d'accroître les capacités grâce aux activités et aux formations organisées par le PAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'agents des centres de santé, de fonctionnaires et d'intervenants employés par les partenaires ayant reçu une formation à la mise en œuvre des activités et aux modalités de distribution de l'aide alimentaire</li> <li>➤ Nombre de femmes ayant reçu des messages sur les bonnes pratiques dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'hygiène et des soins</li> <li>➤ Nombre d'homologues formés au titre des composantes alimentation scolaire et nutrition</li> </ul> Cible: 75% des homologues sont formés et 75% des femmes ont reçu des messages sur les bonnes pratiques sanitaires <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de plans d'action/examens annuels organisés avec les autorités</li> </ul> Cible: 2 par an		



## ANNEXE III

**CARTE DU PROGRAMME DE PAYS  
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (2012–2016)**



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ECASEB	Enquête centrafricaine pour le suivi-évaluation du bien-être
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SNMI	Santé et nutrition maternelles et infantiles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance